

sorte de Ligue des nations avant la lettre. En ces derniers temps des écrivains avaient publié des études très intéressantes sur la possibilité, sur l'opportunité et sur le degré d'efficacité probable d'une telle institution. Ce qui appartient en propre à M. Wilson c'est d'avoir concrétisé cette idée, c'est d'en avoir fait une proposition actuelle devant le conseil des Alliés, c'est d'en avoir poursuivi la réalisation avec toute l'obstination qui forme peut-être le trait caractéristique de sa personnalité.

Que faut-il attendre de cette Ligue? Seroit-elle l'arche d'alliance dont la vertu souveraine préservera désormais le monde des sanglantes épreuves qu'il vient de traverser? Ou n'aboutira-t-elle qu'à démontrer une fois de plus la futilité de l'effort humain pour faire régner l'ordre et la paix sur la terre? Je n'aurai certainement pas la témérité de trancher la question. Mais si l'on me demandait ce qu'il faut attendre de la Ligue, je serais porté à répondre: "Ni trop, ni trop peu." En présence de cet organisme nouveau, j'inclinerai à n'être ni excessivement optimiste, ni désespérément pessimiste. Il est encore trop tôt, me semble-t-il, pour pronostiquer sûrement le résultat de cette expérience. Les chefs des puissants Etats qui ont délibéré à Versailles ont décidé de la faire. Faisons-la. Faisons-la sans trop d'illusion, mais aussi sans trop d'appréhensions. Quand on étudie le statut de cette société politique internationale, on se convainc assez facilement qu'elle ne possède pas une grande puissance active, ou pour mieux dire une grande puissance coactive. Mais elle possédera peut-être une réelle puissance morale. C'est ce que faisait observer récemment un publiciste français distingué, que notre pays a connu, M. Eugène Duthoit, professeur d'économie politique à l'université de Lille.

Cette puissance morale, capable d'exercer une influence et une action bienfaisante dans les affaires du monde, les peuples l'ont vue naguère s'incarner en une institution impersonnelle et grandiose, sans charte, sans pacte, et sans constitution. A ce moment de l'histoire auquel je fais allusion, il y avait en Europe une France, une Angleterre, une Allemagne, une Espagne, une Italie, un Portugal, une diversité d'Etats ayant chacun ses ambitions, ses aspirations, ses intérêts propres et parfois rivaux. Mais au-dessus de tout cela et conciliant tout cela, il y avait une communauté de doctrine, d'idéal, de principes, de droit public, qui formait de tous ces Etats un ensemble auquel on avait donné le beau nom

de Chrétienté. La Chrétienté, telle que le monde l'a connue surtout du dixième au seizième siècle, n'a-t-elle pas été une manifestation anticipée de ce que pourrait être une Ligue des nations? Malheureusement la majestueuse unité de principes et de doctrines qui en formait la base est disparue avec les vieux siècles expirés. Formulons au moins l'espoir que la Ligue actuelle, dont on ne saurait attendre sans doute qu'elle fasse renaître cette unité, parviennne cependant à créer au centre des peuples une puissance morale capable de servir efficacement la cause de la paix, de la justice et du droit.

Le discours du trône nous annonce que le Canada a été désigné comme l'un des douze pays qui pourront être représentés dans le conseil directeur du bureau international du travail. Ce bureau aura un rôle important à jouer, une tâche difficile à accomplir. Est-il possible d'établir dans le monde un régime uniforme du travail? On peut en douter, à cause des différences de milieu, de mœurs, de conditions climatiques, physiologiques et économiques. Mais si au moins on pouvait arriver à établir un code de principes généraux dont la sage application pourrait faire régner la concorde et assurer la coopération harmonieuse entre les classes qui doivent collaborer à l'œuvre extrêmement importante de la production et du progrès industriels, la conférence internationale du travail n'aurait pas été créée, n'aurait pas délibéré en vain, n'aurait pas en vain consacré peut-être des semaines et des mois à rédiger la charte du travail dans les deux mondes.

La question ouvrière pose devant nous l'un des plus formidables problèmes que les peuples aient connu. Ce problème qui existait naguère, mais à un degré moindre, a pris une acuité spéciale depuis que l'avènement du machinisme a créé la grande industrie. Il met en présence des puissances d'ordres différents, et fait se heurter des écoles divergentes dans l'arène des idées et des faits économiques. Il y a les tenants acharnés du capitalisme intégral; il y a les champions outranciers du collectivisme radical; et il y a les adeptes de l'école intermédiaire qui reconnaît à la fois la nécessité, la légitimité du capital-intelligence et du capital-argent, et la nécessité, la légitimité d'une certaine participation du travail dans les profits de la production. Au milieu de tout cela où est la vérité, où est l'équité, où est la juste proportion des devoirs et des droits? Questions angoissantes,